

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
2 juin 2005
Français
Original: arabe

**Note verbale datée du 31 mai 2005, adressée à la Présidente
du Conseil de sécurité par la Mission permanente
de la Mauritanie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

La Mission permanente de la Mauritanie auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments à la Présidente du Conseil de sécurité, M^{me} Ellen Margrethe Løj, et a l'honneur de l'informer que le Ministre mauritanien des affaires étrangères et de la coopération, M. Mohamed Fal Ould Bilal, a réuni récemment l'ensemble des ambassadeurs accrédités à Nouakchott pour les informer des faits liés aux arrestations d'extrémistes islamistes, opérées récemment en Mauritanie. À cette occasion, le Ministre a donné des éclaircissements sur les points ci-après :

1. Les arrestations ont permis d'obtenir des informations concrètes sur un certain nombre de jeunes Mauritaniens qui ont subi un entraînement militaire dans les camps du « Groupe salafiste pour la prédication et le combat », groupe islamiste algérien. Certains sont revenus en Mauritanie, tandis que d'autres continuent de recevoir une formation militaire hors de Mauritanie. Ces personnes sont des « jihadistes », qui entretiennent des relations avec le réseau terroriste mondial par le biais de cellules liées à Al-Qaida.
2. Dans le même cadre, les informations obtenues des personnes arrêtées ont permis de lever le voile sur certaines mosquées suspectes. Les perquisitions opérées dans ces mosquées ont confirmé les soupçons. On a ainsi mis la main sur des enregistrements incitant au jihad et appelant au meurtre et à la « révolution islamique », ainsi que sur des livrets d'entraînement à la guérilla urbaine, dont notamment les techniques de tir sur des cibles fixes et mobiles et les techniques permettant d'échapper aux filatures policières.
3. Il a été établi de manière irréfutable que de très grosses sommes d'argent avaient été introduites ces dernières années en Mauritanie afin de financer les opérations des réseaux de ce mouvement islamiste extrémiste.

La Mission permanente de la Mauritanie auprès de l'Organisation des Nations Unies serait obligée à S. E. l'Ambassadrice Løj de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

